



Les avantages de la gestion discrétionnaire LBA de portefeuille

Gains de temps

- Déléguer la gestion des activités quotidiennes de la gestion du portefeuille
- Faciliter la gestion active d'un portefeuille en limitant les communications effectuées pour approuver les transactions.

Ce mandat LBA est décrit en détail dans une Politique de placement

- Les objectifs de ce mandat y sont clairement définis et exposés
- Il donne la cadre, les fréquences de communication et les détails de gestion nécessaires pour la bonne gestion du portefeuille et des biens et de la famille du client¹.
- Rééquilibrage régulier du portefeuille pour optimiser l'allocation d'actifs (tout en suivant les paramètres définis dans la Politique de Placement)

Transactions effectuées à temps

- Maintenir la gestion active du portefeuille même lorsque l'investisseur est indisponible ou invalide.
- Certains imprévus sur les marchés financiers demandent d'être traités immédiatement. Ainsi, ne plus avoir besoin de contacter l'investisseur lors de chaque transaction représente un gain de temps non négligeable.

Un protocole de communication beaucoup plus structuré

- Des échanges plus constructifs entre le gestionnaire de portefeuille et son client sur les stratégies utilisées.
- Gain de temps lors des échanges avec le client. Il faut éviter de perdre le client parmi des éléments trop détaillés, tel que les éléments macro et micro économiques, l'allocation d'actifs sectorielle et l'efficacité fiscale.

Larente Baksh

Associates
& Associés

Gestion de patrimoine TD

**On est prêts
pour vous**



Les avantages de la gestion discrétionnaire LBA de portefeuille



Éliminer les transactions émotives

- Chaque transaction doit être pensée pour générer un maximum de rendements potentiels après impôt, tout en prenant compte de son impact sur l'ensemble du portefeuille.
- Si l'implication fiscale débouchant de la vente d'une position avec des gains élevés n'est pas correctement gérée, cela peut impacter de manière générale le portefeuille.
- Il est souvent émotionnellement difficile pour les investisseurs de vendre une position à perte. Cependant dans une gestion de portefeuille dite discrétionnaire, l'impact que peut occasionner ces émotions sur la gestion est éliminé. On obtient alors une gestion de portefeuille beaucoup plus performante.

Accès aux conférences téléphonique mensuelles sur l'analyse des marchés

- Création et maintien d'un plan de financement dans le but d'établir des objectifs précis de patrimoine financier.
- Mise en place d'une gestion du risque supplémentaire sur l'ensemble des investissements.
- Mise en place de stratégies d'efficacité fiscale additionnelles sur l'ensemble des liquidités générées par les investissements présents dans le portefeuille.

Larente Baksh & Associés

Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD

1350 Rene-Lévesque Ouest, 5^é étage

Montréal (Québec) H3G 1T4

Tél. : 514 289 8400 | Téléc. : 514 289 5598

Larente Baksh

Associates
& Associés

Gestion de patrimoine TD

**On est prêts
pour vous**



¹ Les services de planification successorale sont donnés en collaboration avec les spécialistes de TD.

Tous les produits et services d'assurance sont offerts par l'entremise des conseillers d'assurance vie autorisés des Services d'assurance TD Waterhouse Inc., membre du Groupe Banque TD. Les services de Services bancaires privés, Gestion de patrimoine TD sont offerts par La Banque Toronto-Dominion. Les services de Services fiduciaires, Gestion de patrimoine TD sont offerts par La Société Canada Trust. Les présents renseignements ont été fournis par Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD et ne servent qu'à des fins d'information. Ils proviennent de sources jugées fiables. Lorsque de tels renseignements sont fondés en partie ou en totalité sur des renseignements provenant de tiers, leur exactitude et leur exhaustivité ne sont pas garanties. Les graphiques et les tableaux sont utilisés uniquement à des fins d'illustration et ne reflètent pas les valeurs ou les rendements futurs des placements. Ces renseignements n'ont pas pour but de fournir des conseils financiers, juridiques, fiscaux ou de placement. Les stratégies de placement, de négociation ou de fiscalité devraient être étudiées en fonction des objectifs et de la tolérance au risque de chacun. Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD, La Banque Toronto-Dominion, les membres de son groupe et ses entités liées ne sont pas responsables des erreurs ou omissions relativement aux renseignements ni des pertes ou dommages subis. Larente Baksh & Associés fait partie de Conseils de placement privés, Gestion de patrimoine TD, une division de TD Waterhouse Canada Inc. TD Waterhouse Canada Inc. est une filiale de La Banque Toronto-Dominion. ^{MD} Le logo TD et les autres marques de commerce sont la propriété de La Banque Toronto-Dominion.